

Flash Info Enedis

Sécurité des interventions par drone :
Appel à la collaboration des communes

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, Enedis fait appel à un prestataire drone pour réaliser des contrôles d'élagage, l'identification des prises transformateurs sur les lignes moyennes tensions ainsi que des visites dans le cadre du programme de Rénovation Programmée.

Malgré les communications réalisées auprès des collectivités, nos équipes rencontrent parfois des difficultés sur le terrain, **allant jusqu'à des agressions verbales et des menaces physiques, notamment sur des communes du Grand Angoulême vers le mois d'août.**

En amont de chaque vol par drone destiné à l'inspection des lignes électriques, un email est systématiquement envoyé aux communes concernées. Ce message précise la société mandatée par Enedis, les communes concernées, ainsi que la date ou les dates prévues pour les vols d'inspection des lignes électriques.

Par ailleurs, le télépilote, son numéro de téléphone et le véhicule utilisé sont également notifiés afin d'assurer une transparence totale et faciliter les échanges avec les collectivités.

Ces agressions, bien que rares, mettent en danger la sécurité des opérateurs et risquent de compromettre la bonne réalisation des travaux. Une communication claire et régulière auprès des riverains contribue à assurer une bonne compréhension et favorise ainsi une meilleure acceptation des opérations sur le terrain.

Afin de prévenir toute situation conflictuelle et d'assurer la sécurité de tous, **nous vous sollicitons pour diffuser largement auprès de vos administrés** les informations relatives aux survols et interventions par drone, **notamment via les journaux des communes, les panneaux d'affichage, les sites internet municipaux, les réseaux sociaux, et tout autre canal de communication à votre disposition.**

Nous tenons également à rassurer les habitants : **la présence d'un drone dans le ciel ne doit pas susciter d'inquiétude.** Il s'agit simplement d'un outil permettant de réaliser des **contrôles visuels à distance sur les lignes électriques, sans autre finalité.** Les opérations sont strictement encadrées.

L'intervenant peut être un agent Enedis, reconnaissable à son véhicule bleu, ou bien un prestataire mandaté par Enedis. **Dans ce cas, le véhicule est également identifiable grâce à un autocollant magnétique portant le logo Enedis.** Si vous avez le moindre doute, **n'hésitez pas à contacter votre Interlocuteur Privilégié, ou le service client à l'écoute de vos habitants au 09 70 83 19 70 pour les particuliers ou le 09 70 83 29 70 pour les professionnels.**

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en place de cette communication ou pour répondre à vos questions.

En vous remerciant par avance pour votre coopération,
L'équipe Territoriale d'Enedis Charente

Stephane COLOMAS
Directeur Territorial Charente

